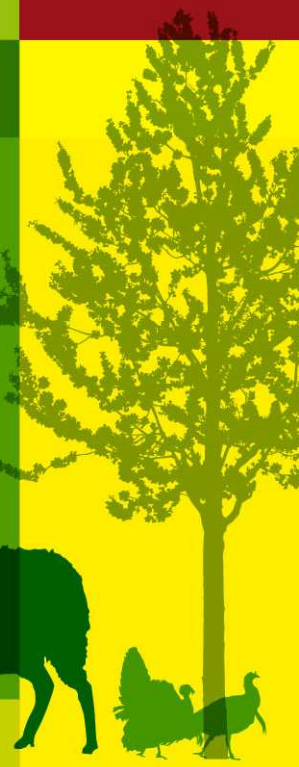
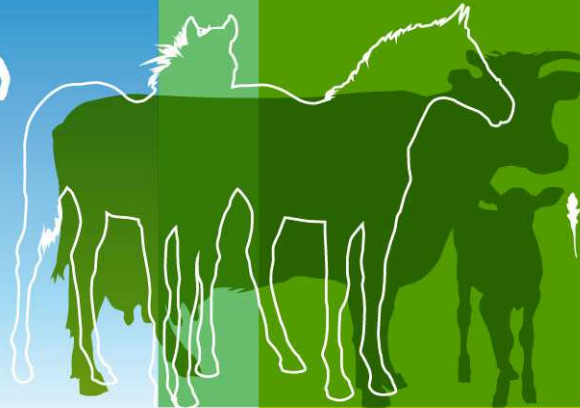


Conseil Spécialisé céréales

ASSISTANCE TECHNIQUE

12 juin 2014



- Rappel des principes de l'appui à l'expérimentation
- Présentation des principes de l'aide à l'assistance technique
- Quelle application possible pour les céréales ?

DISPOSITIF D'AIDE A L'EXPERIMENTATION

Orientations et axes stratégiques de recherche définis par filière en Conseil spécialisé

Appel à projets ouvert fin 2013 pour la programmation 2014

Eligibilité des actions

Priorisation professionnelle et régionale

Evaluation scientifique et technique des programmes par des experts indépendants

Programmation budgétaire

Evaluation des programmes

DISPOSITIF D'AIDE A L'ASSISTANCE TECHNIQUE A DESTINATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Outil possible pour la mise en œuvre sur le terrain des résultats d'expérimentation

**Avec une priorité forte en faveur des orientations ministérielles pour la double
performance économique et écologique en exploitation**

Deux types d'accompagnement possible :

- Élaboration de références et méthodes nationales d'application des résultats d'expérimentation (étape intermédiaire entre expérimentation et développement)

et/ou

- Programmes régionalisés de mise en œuvre en exploitation

DISPOSITIF D'AIDE A L'ASSISTANCE TECHNIQUE A DESTINATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Application des orientations ministérielles en faveur de la double performance économique et écologique en exploitation, pour toutes les filières agricoles

Economie : coûts de production, adaptation à la volatilité

Agro écologie : réduction des intrants, autonomie, biodiversité, ...

2 volets :

- National : construction d'outils, méthodes, acquisition de données de référence pour l'appui technique
- Régional : assistance technique dans les exploitations agricoles avec 3 outils
 - Appui technique collectif
 - Appui technique individuel
 - Animation technique régionale

Budget :

Volet national = 3M€

Volet régional = 10M€

Volet national

- **Un cadre un peu plus large que la double performance économique et agro écologique avec en plus**

- Conditions de travail (prévention accidents, ergonomie,...)
- Sécurité et traçabilité produits (prévention maladies, traçabilité,...)
- Adaptation au marché (segmentation,...)

- **Calendrier et méthodes**

- des orientations à définir en CS d'automne
- Projets présentés au T1
- Priorisation en CS de printemps
- Arbitrages techniques et budgétaires FAM

Volet régional : uniquement sur la double performance économique et agro écologique

• Calendrier :

- Programmes régionaux annuels sous l'égide des DRAAF
- Préparation à l'automne
- Arbitrages en hivers

• Méthode :

- Choix des thématiques
- Définition des cibles et objectifs
- Organisation des moyens : animation régionale, appui technique collectif et individuel
- Suivi des indicateurs et évaluation annuelle des résultats

Au service de quelles actions en céréales ?

- Mise en place de programmes régionaux sur le pilotage de la fertilisation azotée ? *Conseil opérationnel sur la fertilisation azotée en vue de l'optimisation du couple rendement-protéine*
- Mise en place de programmes régionaux sur le conseil variétal (interactions génotypes-environnement) ?